

Extrait du Registre des Délibérations

DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du Jeudi 11 Juillet 2024 à 18 heures

Le Conseil Municipal, convoqué par courrier en date du 03 Juillet 2024, s'est réuni, salle Laïta, Espace Benoîte Groult, Avenue du Coat-Kaër, sous la présidence de M. Michaël QUERNEZ, Maire.

Etaient présents : 24

Danièle Kha, Patrick Tanguy, Danièle Brochu, Michel Forget, Marie Madeleine Bergot, Pascale Douineau, Nadine Constantino, Manuel Pottier, Isabelle Baltus Yves Schryve, David Le Doussal, Jean Pierre Moing, Yvette Metzguer, Isabelle Le Douaron, Arnaud Le Pennec, Pierre Guillon, Noëlle Brunerie, Leila Baron, Eric Saintilan, Michel Tobie, Bruno Goenvic, Serge Nilly, Alain Kerhervé.

Pouvoirs : 9

Eric Alagon a donné pouvoir à Michaël Quernez
Stéphanie Mingant a donné pouvoir à Danièle Kha
Morgane Come a donné pouvoir à Danièle Brochu
Emilie Cérissay a donné pouvoir à Marie Madeleine Bergot
Christophe Couic a donné pouvoir à Patrick Tanguy
Frédérique Dieter-Pustoc'h a donné pouvoir à Pascale Douineau
Ronan Gouerec a donné pouvoir à Isabelle Le Douaron
Didier Le Roux a donné pouvoir à Yves Schryve
Sonia Monfort a donné pouvoir à Eric Saintilan

Absent non excusé :

Nombre de conseillers présents ou représentés : 33

Secrétaire de séance :

1. RENATURATION DES ANCIENNES FONDERIES RIVIERE - PHASE 1: PLAN DE FINANCEMENT ET DEMANDE DE SUBVENTION AU CONSEIL DEPARTEMENTAL DANS LE CADRE DU PACTE FINISTERE 2030 - VOLET 2

Exposé :

Lors de sa séance du 25 janvier 2023, le Conseil municipal a approuvé la participation de la Ville de Quimperlé au programme expérimental « résidence de programmation active » porté par le CAUE du Finistère, dans le cadre du projet de requalification du site des anciennes fonderies Rivière.

Après six semaines de résidence sur site, au printemps 2023, l'équipe d'architectes Ribines a restitué un livrable synthétisant les pistes programmatiques pour la requalification complète de ce site des anciennes fonderies Rivière.

Cette synthèse a fait l'objet d'une restitution en réunion publique le 1^{er} février 2024. La première étape de ce projet consiste à renaturer partiellement le site en transformant la halle centrale en espace paysager comportant un cheminement reliant la place des anciennes fonderies à la rue Alain Caniart.

Cette phase de renaturation est précédée par une 1^{ère} phase de démolition et de curage des bâtiments et aménagements existants dont le montant est estimé à 150 000 € HT. Ces travaux seront réalisés en 2024.

Le volet 2 du Pacte Finistère 2030 peut venir subventionner ce type de projet.

Plan de financement prévisionnel de cette première phase

Coût du projet (en €)		Recettes (en €)	
Démolition et curage préalable à la renaturation	150 000 € HT	Département - Pacte Finistère 2030	70 000€
		Autofinancement	80 000 €
TOTAL (HT)	150 000 € HT	TOTAL	150 000€ HT

Proposition :

Il est proposé au Conseil municipal :

- d'approuver le plan de financement prévisionnel de la 1^{ère} phase du projet de renaturation du site des anciennes fonderies Rivière,
- d'autoriser Monsieur le Maire à solliciter l'aide financière du Conseil Départemental du Finistère à travers son volet 2 du Pacte Finistère 2030,
- d'autoriser Monsieur le Maire à solliciter toute autre subvention susceptible de cofinancer ce projet.

Avis favorable de la commission des finances, de l'évaluation des politiques publiques, de l'administration générale et de la tranquillité publique du 2 juillet 2024

Décision : Le Conseil municipal donne son accord à l'unanimité

